



Artiste Solange CLOUVEL (La Marche - F)

Titre L'arbre à cames

Année de création 2026 (cachet postal du 18 mars 2026)

Technique Impression digitale collée sur carton toilé

Format 27 x 19 cm (h x l)



A propos de l'Arbre à cames, par Solange Clouvel

- Ce pourrait être un arbre... à cames

À savoir, dicit le dictionnaire, *la partie saillante d'un arbre en rotation permettant le déclenchement du fonctionnement d'une pièce à une phase précise de la rotation. L'arbre à cames est une pièce mécanique utilisée, principalement, dans des moteurs à pistons à quatre temps pour la commande synchronisée des soupapes. Il se compose d'une tige cylindrique disposant d'autant de cames que de soupapes à commander indépendamment ou par groupe, glissant sur la queue de soupape, ou sur un renvoi mécanique. Dans les moteurs à deux temps, l'arbre à cames tourne à la même vitesse angulaire que l'arbre à manivelles.*

La première trace d'un arbre à cames se trouve dans la construction, par les Grecs, au III^e siècle avant notre ère, d'automates hydrauliques, en particulier dans celle de certains automates de Héron d'Alexandrie. L'arbre à cames a ensuite été utilisé par les Romains pour écraser le minerai d'or, pour broyer les écorces d'arbres destinée au tannage du cuir, pour battre le chanvre destiné à la fabrication du papier et des tissus, pour fouler les draps, etc.

Cet arbre à cames, au demeurant tout à fait fantaisiste, a pour tronc l'arbre en rotation, c'est-à-dire la tige cylindrique ; et pour branches, de part et d'autre, certes renversés, deux doubles arbres à cames en tête, au bout desquels bourgeonnent des chaînes de distribution avec leur cascade de pignons... Au-dessus du tronc commence à se développer une excroissance, sous forme d'un arbre à cames latéral, autrement dit un moteur à soupapes latérales, duquel poussent déjà tiges et culbuteurs, à savoir deux moteurs culbutés.

- Ce pourrait être un arbre... à camelote

À savoir une espèce d'arbre à palabres sous lequel se réuniraient des villageois, des badauds, des commerçants, des trafiquants... : soit pour discuter sans fin de cet arbre étrange qui a subitement surgi sur la place du village ; soit pour en marchander et en répartir les diverses parties, autant de pièces détachées, nécessaires à quelques garagistes bricoleurs pour réparer, rafistoler une vieille voiture bringuebalante, voire en panne, ou pour être revendues avec profit à d'autres intermédiaires.

Ou, si cet **arbre à c(h)ames**, non représenté ici, avait été implanté sur le littoral d'une mer chaude, les touristes, pieds nus, pourraient prendre plaisir à récolter sur le rivage ces coquillages marins bivalves vivant sur les récifs coralliens, ouverts et baillant au soleil. Ne pas le confondre, pour les ignares en géographie, avec l'**Arbre à Cannes**, qui ne se rencontre et ne se photographie que sur la Promenade de La Croisette ! Ni pour les ignares en histoire, avec celui de la bataille de Cannes du 2 août 216 avant notre ère, chef-d'œuvre stratégique d'Hannibal lors de la deuxième guerre punique, cuisante défaite romaine chantée par Heredia, cet autre **Arbre à Cannes** se localisant non loin de la mer Adriatique, dans les Pouilles, près de l'Ofanto en Apulie, et non sur la Côte d'Azur, en Méditerranée.

- Ce pourrait être un arbre... à came

À savoir, par apocope de *camelote*, un point de vente de marchandise prohibée, de cocaïne, une zone de *deal*, un four où bicraver. Mais comme une telle vente est illégale, quel pied de nez à adresser aux trafiquants et à leurs clients, en leur fixant un point de revente fictif ! Quelle déception serait la leur ! Et, s'ils tentaient de secouer ce fameux arbre pour en locher, en gauler des sachets de came, ce seraient eux qui risqueraient de se faire gauler en flagrant délit par la maréchaussée. Ou, si elle est occupée ailleurs, ils pourraient recevoir, au lieu de la manne escomptée dans leurs mannes, de dangereuses chutes de lourd métal... De quoi les faire déguerpir fissa !